

## Délibération 2026-17

### Point de l'ordre du jour : II

**Objet :** Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2026.

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

### Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 13 mars 2026.

Nombres de votants : 20

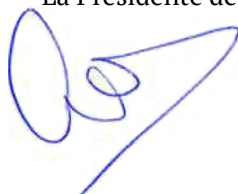
Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 26 juin 2026.

Pour extrait conforme,  
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO

*Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 13/03/2026.*

Classée au registre des délibérations sous la référence :  
CA – 26/06/2026 - D.2026-17

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay

le : 02/07/2026

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## *SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2026*

### Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/A
Présidente du CA	ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
Membre de droit	Université Paris-Saclay	GALAP	Camille	Présent
Personnalités qualifiées	EHESS	HURET	Romain	Visio
	CNRS	CORTIJO	Elsa	Excusée/Mandat
	Académie des sciences	CANDEL	Sébastien	Présent
	IOGS	CARMINATI	Rémi	Excusé/Mandat
	ONERA	FIGHIERA	Bénédicte	Excusée/Mandat
	Association des anciens élèves	LAURRE	Jérôme	Excusé
	Polytechnique	CHAUBARD	Laura	Présente
	Sciences Po/CNRS	DUBUISSON-QUELLIER	Sophie	Présente
Représentants d' institutions partenaires	Maire de Palaiseau	DE LASTEYRIE	Grégoire	Excusé
	ENS Rennes	MOGNOL	Pascal	Excusé /Mandat
	CNRS Ile de France Sud	FORET	Benoît	Excusé /Mandat
	ENS Lyon	TRIZAC	Emmanuel	Présent

	INRIA	LAGRANGE	Jean-Philippe	Visio
	EPAPS	GUESPEREAU	Martin	Visio
Collège A	DER de Génie civil LMT	BENNACER	Rachid	Visio
	DER SHS CEPS	RAFFIN	Natacha	Présente
	LBPA	MAUFFRET	Olivier	Présent
	DER Physique	DELEPORTE	Emmanuelle	Présente
Collège B	DER Génie mécanique	LAVERNHE	Karine	Présente
	DER Physique	LE DIFFON	Arnaud	Présent
	Département Anglais	WINDISH	Hélène	Présente
	DER Informatique	LE ROUX	Stéphane	Présent

Élèves et étudiants	DER Chimie	MARIN--ALEMANNI	Clara	Présente
	DER de Biologie	COLLET-BENDA	Baptiste	Présent
	DER Informatique	GILBERT REICHE	Anaïs	Excusée
	DER SHS	SOULAGE	Timothée	Présent
	DER Informatique	LOUBIERE	Antonin	Visio
	DER SHS	SETRAJI	Lamyaa	Absente
	DER Physique	PALAU	Pierre	Visio
	Agence comptable	MBIZI NKENGUE	Lydie	Excusée
	DSVEC	BESANCON	Nathalie	Présente
	LURPA	JACHYM	Marc	Présent

**Représentants du Ministère :**

Conseillère d'établissement	RAQUET	Bertrand	Visio
Représentant DGESIP	TARAVELLA	Didier	Visio

**Représentants du Rectorat :**

SES SR-ESRI Pôle Versailles	CAZAYUS	Christian	Visio
-----------------------------	---------	-----------	-------

**Membres de droit :**

Agent comptable	LISSY	Frédéric	Présent
Directeur général des services	SIGNOLES	Laurent	Présent

**Invités permanents présidence :**

Président du conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Absent
Vice-présidente en charge de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	Présente
Vice-président en charge de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Vice-président en charge de la formation	HUBERT	Olivier	Présent

**Invités :**

Directrice des ressources humaines	RAFIK	Betty	Présente
Directrice des affaires financières	COUNIL	Christine	Présente
Directrice de l'appui à la recherche et à l'innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Directeur général des services adjoint	PRONTEAU	Sylvain	Présent
Directrice de la communication	DOISY	Anabelle	Présente
Directrice de la Scolarité, de la Vie Etudiante et des Concours	RABÉ	Tiana	Présente
Directrice des affaires juridique	MAUGE	Cécile	Visio
Directeur de la Graduate School MRES	NÉRON	David	Présent
Responsable des partenariats et du mécénat	RAOULT	Véronique	Présente

## **ORDRE DU JOUR**

I.	Adoption de l'ordre du jour – Vote.....	3
II.	Approbation du procès-verbal de la séance du 12 Décembre 2025 – Vote .....	3
III.	Informations de la Présidente – Information.....	3
IV.	Eléments institutionnels .....	3
1.	Rapport d'activité 2025 – Vote.....	3
2.	Mise en place de la mission égalité et diversité – Vote .....	4
3.	Désignation des représentants d'élèves/étudiants à la formation spécialisée du CSA – Information .....	4
V.	Eléments budgétaires, financiers et administratifs .....	5
1.	Bilan financier 2025 – Vote .....	5
2.	Modification apportée à la campagne d'emplois 2026 – Vote.....	8
3.	Lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2027 – Vote .....	9
4.	Bourses MODI et ambitions grandes écoles – Vote.....	9
5.	Engagement décennal : demandes de dispenses – Avis .....	10
VI.	Formation .....	11
1.	Modification du règlement des études – Vote.....	11
2.	Renouvellement du grade de master du diplôme de l'ENS – Vote .....	11
VII.	Aspects ressources humaines (anciennement point VIII).....	11
1.	Elections professionnelles 2026 – Information.....	11
2.	Indemnités de jury de recrutement normalien – Information .....	11
VIII.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information (anciennement point IX).....	12
IX.	Recherche et Innovation (anciennement point VII).....	13
1.	Activité partenariale de recherche - Information.....	13
2.	Information sur la gestion mutualisée des installations scientifiques – Information.....	13
X.	Questions diverses – Information .....	13

*La séance est ouverte à 9 heures 35.*

## **I. Adoption de l'ordre du jour – Vote**

Nathalie CARRASCO indique que le point 6.1 est reporté.

*L'ordre du jour est adopté à la majorité (1 abstention).*

Marc JACHYM indique s'abstenir, car sa demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour sur l'utilisation de l'outil Zoom est restée sans réponse.

## **II. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 Décembre 2025 – Vote**

*Sous réserve de vérification des votes et corrections éventuelles, le procès-verbal de la séance du 20 juin 2025 est approuvé.*

## **III. Informations de la Présidente – Information**

Nathalie CARRASCO fait part des actualités suivantes :

- Les hommages rendus au professeur Bernard MUTLON, décédé fin janvier, ainsi qu'à Mme Gwenaëlle VERSCHEURE, ancienne DGS, disparue en février 2026 ;
- Plusieurs mises à l'honneur de collègues, dont la nomination de François HILD à la société scientifique allemande, et l'obtention par Ludovic CHAMOIN d'une bourse ERC Proof of Concept ;
- Plusieurs prix et distinctions décernés, incluant le grade de chevalier dans l'ordre national du mérite attribuée à Mme Isabelle Ledoux-RAK, à M. Gérard PEYROCHE et à M. Olivier WIEVORKA, ainsi que les palmes académiques pour sept collègues ;
- Les distinctions scientifiques attribuées à des *alumni*, dont le prix Lovelace Babbage remis à Édouard BONNET par l'Académie des sciences et la Société informatique de France ;
- La tenue des vœux de la Présidente de l'École en janvier et l'Assemblée générale bisannuelle ;
- L'organisation des journées portes ouvertes le samedi 7 février ;
  
- Le mois de mars consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes, avec l'organisation de conférences et divers événements ;
- Plusieurs évolutions positives relatives à l'accueil international, avec la venue d'étudiants américains, d'une doctorante, d'un post-doctorant afghan et de deux lauréats d'une chaire de professeur junior originaires d'Italie et d'Angleterre.

## **IV. Éléments institutionnels**

### **1. Rapport d'activité 2025 – Vote**

Nathalie CARRASCO indique que, sur recommandation de Sébastien CANDEL formulée l'an passé, un chapitre sur le panorama des DER et laboratoires a été ajouté au rapport d'activité.

Sébastien CANDEL souligne la grande qualité du rapport.

*Le Conseil d'administration approuve le rapport d'activité 2025 à l'unanimité.*

## **2. Mise en place de la mission égalité et diversité – Avis**

Laurent SIGNOLES indique qu'un décret de fin 2025 prévoit la mise en place d'une mission Égalité et Diversité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de structurer, coordonner et évaluer les actions en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.

À l'ENS, les dispositifs requis étaient pour l'essentiel déjà en place, avec des référents identifiés et une plateforme de signalement dotée d'une cellule de traitement. Une mission formelle doit être instituée par arrêté de la Présidente. Pilotée par un comité dédié, présidée par la vice-présidente Moyens et Stratégie et animée par la direction générale des services, elle disposera de moyens humains et financiers inscrits au budget de la Présidence.

Sophie DEBUISSON-QUELLIER s'interroge sur le niveau d'organisation auquel se situent les référents.

Anne PEYROCHE précise que la plupart sont des enseignant-es-chercheur-es et des enseignant-es et sont rattachés à la Présidence. Le conseiller de prévention relève quant à lui de la direction générale des services et certains référents sont rattachés à la DRH.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER observe que, dans son établissement, des référents existent également au sein des laboratoires de recherche.

Anne PEYROCHE confirme l'existence de relais égalité par exemple dans les départements d'enseignement et de recherche ainsi que dans les laboratoires.

Laurent SIGNOLES ajoute que, s'agissant des risques psychosociaux du côté des personnels, le conseiller de prévention bénéficie de l'appui des assistants de prévention présents dans l'ensemble des unités de travail.

*Le Conseil d'administration émet à l'unanimité un avis favorable à la mise en œuvre de la mission égalité.*

## **3. Désignation des représentants élèves/étudiants à la formation spécialisée du CSA – Information**

Laurent SIGNOLES indique que la formation spécialisée du CSA constitue une instance de dialogue social compétente en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de conditions de travail des personnels. À la demande du ministère, son périmètre est élargi à des représentants des usagers lorsque les sujets les concernent. Les représentants étudiants et élèves du Conseil d'administration ont ainsi désigné deux titulaires et deux suppléants, dont les noms ont été transmis dans les délais.

## V. Eléments budgétaires, financiers et administratifs

### 1. Bilan financier 2025 – Vote

#### a. Bilan d'utilisation de la CVEC 2025 – Vote

Laurent SIGNOLES précise que le bilan présenté porte uniquement sur les fonds issus de la taxe affectée à la vie étudiante, répartis entre cinq axes que constituent l'action sociale, l'accueil des étudiants, la culture, la santé et la prévention, ainsi que le sport. L'exécution respecte les pourcentages votés et les montants ont été communiqués à titre d'information.

Antonin LOUBIERE demande une clarification sur le périmètre de l'action sociale, la prise en compte du logement, auparavant rattaché à l'accueil des étudiants, l'interrogeant sur les raisons de cette évolution et sur une éventuelle augmentation du budget de la commission d'action sociale.

Laurent SIGNOLES indique qu'une augmentation dédiée à l'action sociale est bien prévue. Il indique que le logement social est considéré comme relevant de l'aide sociale au titre de l'œuvre sociale.

*Le Conseil d'Administration approuve le bilan d'utilisation de la CVEC à l'unanimité.*

#### b. Actes réalisés par la Présidente dans le cadre de sa délégation de pouvoir – Information

Laurent SIGNOLES rappelle que le Conseil d'administration a délégué une partie de ses pouvoirs à la Présidente, tenue d'en rendre compte dans ce cadre. Les actes correspondants ont été communiqués sous forme de tableau.

#### c. Réalisation du COMP 2023-2025 – Information

Anne PEYROCHE précise que le contrat d'objectifs, de moyens et de performance a été signé dans le cadre de l'établissement public expérimental, avec une déclinaison propre à l'ENS portant sur 2,1 millions d'euros, inscrite dans deux axes et sept actions. L'objectif consiste à rendre compte des résultats obtenus.

Rachid BENNACER demande une vérification des taux d'utilisation affichés à 100 %. Sylvain PRONTEAU indique qu'il s'agit du taux de consommation des montants alloués et non des montants versés.

Anne PEYROCHE souligne l'avancement satisfaisant des actions, avec un point sur le réseau alumni et le mécénat. Concernant le réseau alumni, la plateforme compte près de 6 000 comptes activés et environ 300 offres publiées pour 118 candidatures.

Concernant le mécénat, les dons ont atteint 1 million d'euros en 2023 et 1,2 million d'euros de promesses au 20 février 2026, pour un objectif de 4 millions d'euros d'engagements en 2026, majoritairement pluriannuels. La moitié finance des bourses, notamment en faveur des femmes en sciences, 51 ayant été attribuées sur 2023-2027. De nouveaux engagements sont signalés, dont un soutien triennal de la fondation ENGIE et un engagement du Crédit Agricole.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre sera produit en juin 2026, le versement de la dernière tranche intervenant après évaluation ministérielle.

Laura CHAUBARD s'enquiert d'un retour sur l'utilisation de l'outil Pigment déployé dans le cadre de l'axe Pilotage.

Sylvain PRONTEAU indique que sa prise en main donne entière satisfaction.

Anne PEYROCHE estime que les effets les plus significatifs interviendront après la phase de déploiement.

Laurent LEROUX souligne la possibilité d'automatisations.

Stéphane LEROUX croit comprendre que les apports de mécénat représenteraient 15 % des dépenses ou des recettes en 2026 et s'interroge sur la soutenabilité d'un tel modèle en cas de crise.

Nathalie CARRASCO précise que l'objectif consiste à atteindre 15 millions d'euros cumulés et non annuels et que le mécénat vise à soutenir des actions complémentaires, non à financer le cœur de l'activité.

Laura CHAUBARD observe que les crises budgétaires peuvent également générer des incertitudes et que le développement du mécénat permet de diversifier les ressources.

Emmanuel TRIZAC fait remarquer que le soutien de l'État ne permet pas toujours de répondre aux orientations souhaitées (par exemple financement de bourses pour les femmes en sciences).

#### d. Compte financier 2025 – Vote

### **Présentation de l'exécution budgétaire**

Nathalie CARRASCO indique que l'exécution budgétaire 2025 marque un retour à l'équilibre financier malgré un contexte contraint, initialement marqué par des mesures salariales non compensées et un déficit prévisionnel. Cet équilibre, prévu pour 2027, est atteint dès 2025 grâce à la progression des ressources propres, à une subvention pour charges de service public supérieure aux prévisions, à la maîtrise des emplois et à la réduction des dépenses de fonctionnement, notamment bâtimementaires.

### **Compte financier**

Nathalie CARRASCO souligne la progression des ressources propres depuis l'installation sur le plateau du Moulon en 2020, leur part rapportée à la subvention pour charges de service public étant passée de 10 % à 15 %, et même de 14 % à 23 % hors salaires des fonctionnaires stagiaires. La maîtrise des dépenses bâtimementaires, portée par la Direction du patrimoine, a permis une économie d'environ 1 million d'euros sur un an.

Laurent SIGNOLES indique que l'évolution financière résulte à la fois de mesures exogènes, notamment les services votés et la compensation du compte d'affectation spéciale pensions, et d'actions internes de maîtrise budgétaire et de développement des ressources propres.

La masse salariale progresse de 1,7 million d'euros, dont 1,3 million d'euros liés aux mesures réglementaires. Le glissement vieillesse technicité atteint 300 000 euros, les flux entrants-sortants entraînant une baisse de 400 000 euros. La formation continue augmente de 300 000 euros et le plafond d'emplois présente un écart négatif de 12 ETPT, essentiellement dû aux congés sans traitement des normaliens.

Le budget se répartit entre personnel, fonctionnement et investissement. Le poids des dépenses de fonctionnement pour l'action du doctorat, d'environ 10 millions d'euros, correspond aux contrats doctoraux spécifiques normaliens. Hors subvention, les contrats de recherche progressent de 1,7 million d'euros et les recettes de formation de 300 000 euros. Les recettes liées aux ruptures d'engagement décennal atteignent en moyenne 700 000 euros.

Le taux d'exécution s'élève à 99 % pour la masse salariale. Concernant le faible taux d'exécution de la partie fonctionnement (68 % en AE et 75 % en CP), il s'explique par des difficultés sur l'exécution des contrats doctoraux spécifiques normaliens. Après un déficit de 4,8 millions d'euros en 2024, un excédent de 7,4 millions d'euros est constaté en 2025.

Les recettes atteignent 110 millions d'euros, les dépenses 103 millions d'euros. Le solde budgétaire s'élève à 7.4M€. L'excédent du compte de résultat s'établit à 2,5 millions d'euros, pour une capacité d'autofinancement de 4 millions d'euros et un apport au fonds de roulement de 4,2 millions d'euros.

La trésorerie représente environ 300 jours de fonctionnement. Le fonds de roulement atteint 32 millions d'euros, en partie affectés à des opérations spécifiques, notamment immobilières et liées au logement étudiant.

Emmanuel TRIZAC demande si les contrats doctoraux spécifiques normaliens sont inclus.

Laurent SIGNOLES le confirme.

Frédéric LISSY indique que les produits demeurent comparables à 2024 tandis que les charges diminuent de 1,6 %, portant le résultat de 850 000 euros à 2,5 millions d'euros. L'évolution tient notamment à la hausse de la subvention pour charges de service public, des droits d'inscription et des ruptures d'engagement décennal, partiellement compensée par l'augmentation des charges de personnel et la baisse des coûts immobiliers et des amortissements.

Le Conseil d'administration doit se prononcer sur l'affectation du report à nouveau. Une correction rétroactive d'environ 200 000 euros, relative à une charge à payer de 2024, sera opérée conformément à la réglementation comptable.

La Commissaire aux comptes présente les conclusions de son audit et indique qu'aucune anomalie significative n'a été relevée, permettant une certification sans réserve des comptes.

Marc JACHYM signale des difficultés de chauffage dans le bâtiment et s'interroge sur la cohérence entre les économies annoncées et les réserves exprimées, ainsi que sur la prise en charge de travaux extérieurs de désherbage sur les dalles.

Anne PEYROCHE indique qu'une enquête sur le chauffage est en cours. Les économies résultent notamment d'un suivi renforcé des consommations. Les travaux extérieurs ont été engagés afin de remédier à des difficultés d'entretien affectant notamment l'accessibilité du bâtiment.

Camille GALAP interroge le calendrier de notification des contrats doctoraux spécifiques normaliens.

Philippe MAITRE indique qu'elle intervient au plus tôt le 8 juin.

Stéphane LEROUX souligne la tension induite par la recherche de financements complémentaires puisque le montant transféré pour les CDSN ne couvre pas l'intégralité du coût du contrat doctoral.

Nathalie CARRASCO indique que l'établissement transfère l'intégralité de ce qu'il reçoit et donc que ces compléments qui représentent environ 10 % du contrat ne relèvent pas directement de l'établissement.

Laura CHAUBARD s'interroge sur les négociations relatives à la dotation associée aux contrats doctoraux.

Nathalie CARRASCO indique que le sujet est régulièrement évoqué avec le ministère sans avancée notable.

Jean-Philippe LAGRANGE demande des précisions sur la baisse apparente de certaines dépenses de masse salariale.

Nathalie CARRASCO précise qu'elle s'explique notamment par un nombre plus élevé que prévu de congés sans traitement chez les normaliens, constituant un décalage temporaire plutôt qu'un gain réel.

*Le Conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire 2025 à l'unanimité.*

*La séance est suspendue de 11 heures 30 à 11 heures 39.*

## **2. Modification apportée à la campagne d'emplois 2026 – Vote**

Betty RAFIK indique qu'il s'agit d'une proposition visant à accompagner le déploiement à l'agence comptable du projet de développement SAPIENS, consistant en la fermeture d'un poste d'adjoint administratif et la création d'un poste à la direction des systèmes d'information afin de soutenir la mise en œuvre du projet.

Marc JACHYM précise que la formation spécialisée du CSA a émis un vote défavorable en raison de la réorganisation de l'agence comptable, perçue comme une dégradation.

Nathalie CARRASCO confirme que le CSA s'est prononcé en faveur du projet SAPIENS tout en votant contre la suppression du poste.

Timothée SOULAGE juge regrettable que l'avis du CSA ne soit pas mentionné, alors même que cette instance est compétente sur ces sujets, et indique que son vote s'inscrira dans le prolongement de cet avis.

Nathalie CARRASCO présente ses excuses pour cette omission.

*Le Conseil d'administration approuve à la majorité la modification apportée à la campagne d'emplois (4 voix défavorables et 3 abstentions).*

### **3. Lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2027 – Vote**

Nathalie CARRASCO indique que la lettre d'orientation budgétaire s'inscrit dans la continuité des éléments déjà présentés et dans la trajectoire de retour à l'équilibre financier, afin de réaffirmer les ambitions de l'École et de soutenir le développement des missions cœur. Une attention particulière est portée à l'amélioration du fonctionnement interne ainsi qu'aux enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale.

La lettre se décline en projets concrets, parmi lesquels le plan diversité et inclusion EvidENS, le projet d'administration pédagogique intégré SAPIENS, la mise en place de plateformes pluridisciplinaires et la sécurisation du logement étudiant. Des points d'attention sont identifiés, notamment le développement des ressources propres, la sobriété des dépenses, les efforts de mutualisation, l'équipement scientifique, l'optimisation des coûts bâtimentaires et l'évolution de l'emploi scientifique liée aux départs à la retraite.

Laura CHAUBARD s'interroge sur le processus d'élaboration de la lettre.

Nathalie CARRASCO indique que le cadre politique retenu est présenté au Conseil d'administration par ce document.

Camille GALAP souligne la cohérence de la lettre avec les discussions conduites au sein du Comité de direction de l'Université Paris-Saclay.

Rachid BENNACER rappelle l'importance du rôle central des ressources humaines et des projections de long terme. Il convient d'envisager la multidisciplinarité en complémentarité avec les Graduate Schools.

Jean-Philippe LAGRANGE interroge le lien entre la lettre et la préparation du prochain contrat d'objectifs, de moyens et de performance attendu à partir de 2027.

Nathalie CARRASCO indique que ce contrat sera discuté en 2027 pour une mise en œuvre en 2028, la lettre d'orientation budgétaire portant sur l'exercice 2027.

*Le Conseil d'administration approuve la lettre d'orientation budgétaire 2027 à l'unanimité.*

### **4. Bourses MODI et Programme ambitions grandes écoles – Vote**

Anne PEYROCHE indique que la bourse MODI constitue un dispositif d'aide à la mobilité internationale encourageant le recours à des transports écoresponsables, avec une aide forfaitaire de 100 euros pour un aller-retour, dont la poursuite a été validée par le comité environnement.

Par ailleurs, le programme Ambition Grandes Écoles, mené avec CentraleSupélec et l'École des Ponts et Chaussées, prévoit une bourse d'accompagnement de 1 000 euros pour les élèves de classes préparatoires scientifiques participant au programme. Destiné à 120 bénéficiaires en 2026-2027

pour les trois partenaires avec un objectif de 50% de filles et de boursiers et boursières, il représente un coût annuel maximal de 21 550 euros pour l'ENS Paris-Saclay.

Stéphane LEROUX s'enquiert du nombre d'élèves accompagnés et des intégrations effectives dans les établissements.

Anne PEYROCHE indique que 30 élèves de deuxième année ont été accompagnés la première année, puis 60 élèves de première et deuxième année la suivante. Aucun élève n'a intégré à ce stade l'ENS Paris-Saclay. Le suivi portera notamment sur le nombre de candidats présentés aux concours et le nombre d'intégrations. Une enquête qualitative est conduite en fin de programme.

Laura CHAUBARD souligne le caractère complémentaire de cette initiative avec des dispositifs comparables existant dans d'autres écoles, qui contribuent à accroître l'accès aux classes préparatoires scientifiques et aux écoles d'ingénieurs, tout en intégrant des critères de parité.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER s'interroge sur le montant de la bourse MODI et sur l'ampleur du recours à ce dispositif.

Nathalie CARRASCO indique que le montant possède un caractère symbolique.

Anne PEYROCHE précise que 50 demandes ont été enregistrées la première année et 20 l'année suivante. Les déplacements étudiants ne sont pas encore intégrés dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Timothée SOULAGE s'interroge sur la définition des transports écoresponsables.

Anne PEYROCHE indique qu'une approche souple est retenue afin de s'adapter aux situations de mobilité, l'aide visant à encourager les déplacements évitant le recours à l'avion.

*Le Conseil d'administration approuve la bourse MODI à l'unanimité.*

*Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la bourse d'accompagnement de scolarité dans le cadre du projet Ambition Grandes Écoles.*

## **5. Engagement décennal : demandes de dispenses – Avis**

Laurent SIGNOLES indique que les demandes de dispense d'engagement décennal font l'objet de deux étapes, comprenant l'avis de la commission consultative compétente puis celui du Conseil d'administration, la décision finale relevant de la Présidente. Sept dossiers ont été soumis pour avis et les positions de la commission ont été transmises.

Stéphane LEROUX s'interroge sur les critères permettant de distinguer une dispense totale d'une dispense partielle.

Olivier HUBERT indique qu'aucune règle générale n'est appliquée, chaque situation étant examinée au cas par cas.

Timothée SOULAGE relève qu'une dispense a été accordée alors que la personne concernée exerçait dans une organisation non gouvernementale.

Olivier HUBERT précise que les décisions reposent sur un faisceau d'indices discutés en commission.

*Le Conseil d'administration émet à l'unanimité un avis favorable aux propositions formulées par la commission consultative chargée du suivi de l'engagement décennal.*

## **VI. Formation**

### **1. Modification du règlement des études – Vote**

*Ce point est reporté*

### **2. Renouvellement du grade de master du diplôme de l'ENS – Vote**

Le diplôme de l'ENS Paris Saclay, comme les autres diplômes de l'enseignement supérieur, est régulièrement évalué. La demande de renouvellement de l'attribution au grade de Master pour la période 2026-2031 doit faire l'objet d'un avis du conseil d'administration pour être présentée au CNESER.

*Le Conseil d'administration émet un avis favorable sur le renouvellement du grade de master du diplôme de l'ENS à l'unanimité.*

## **VII. Aspects ressources humaines**

### **1. Elections professionnelles 2026 – Information**

Betty RAFIK indique que les élections professionnelles se tiendront en décembre 2026, dans le cadre du dispositif ministériel de vote électronique, Le scrutin est prévu du 3 au 10 décembre.

Les principales étapes comprennent la définition des sièges et leur répartition femmes-hommes en avril, le dépôt des candidatures en octobre et la publication des listes électorales à compter de novembre 2026.

### **2. Indemnités de jury de recrutement normalien – Information**

#### **Révision de la grille de rémunération des jurys de concours**

Olivier HUBERT présente une révision de la rémunération relative à l'épreuve de travaux pratiques d'algorithmique commune aux ENS, visant à intégrer la conception et le test des sujets, à réduire la durée des interrogations et à adapter les modalités de rémunération désormais fondées sur le nombre de candidats. L'impact financier demeure limité.

Timothée SOULAGE relève l'évolution du mode de calcul, auparavant horaire.

Arnaud LE DIFFON précise que le dispositif antérieur reposait sur un forfait par nombre moyen de candidats et qu'un rééquilibrage est opéré au profit de la phase de conception.

*Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la révision de la grille de rémunération des jurys de concours.*

## Rémunération des jurys de concours – voie étudiante

Olivier HUBERT propose, dans le cadre du projet EvidENS, de professionnaliser le recrutement de la voie étudiante en instaurant une rémunération de l'analyse des dossiers et des entretiens, financée par redéploiement de crédits auparavant consacrés au concours de deuxième année. La gestion administrative serait centralisée au pôle concours et les montants ajustés selon le volume de candidatures.

Stéphane LEROUX indique que le département d'informatique a retenu des modalités d'évaluation plus exigeantes et juge les niveaux de rémunération proposés faibles. Il s'interroge sur l'harmonisation entre départements.

Olivier HUBERT confirme le caractère spécifique de cette organisation et évoque la possibilité d'une convergence ultérieure.

*Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la mise en place et les modalités de rémunération des jurys de concours pour la voie étudiante.*

## VIII. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information

Anne PEYROCHE présente le projet « Jardin des savoirs et de la biodiversité », soutenu par la fondation ENGIE à hauteur de 450 000 euros sur trois ans. Il vise la revitalisation écologique du site, la gestion durable des ressources, la sensibilisation des publics scolaires, le développement de projets associant arts plastiques et vivant ainsi que la programmation d'actions artistiques. Ce projet est né de la convergence de trois dynamiques : le besoin de rénovation du jardin, l'idée fondatrice de Bastien Perrot, normalien en biologie de faire du campus un terrain de sensibilisation à la biodiversité, la structuration du projet par la direction DREAMS (direction des relations extérieures, alumni et mécénat).

Marc JACHYM regrette que le jardin soit présenté comme un exemple de développement soutenable, soulignant l'origine étrangère des arbres plantés.

Anne PEYROCHE indique que l'objectif consiste avant tout à sensibiliser à la biodiversité. Le site conserve des atouts écologiques, notamment la présence d'espèces endémiques appelées à être renforcée dans le cadre de la réhabilitation.

Stéphane LEROUX s'interroge sur l'articulation entre cette sensibilisation des normaliens et l'offre de formation.

Anne PEYROCHE évoque un projet interdisciplinaire collectif permettant d'aborder ces enjeux.

Nathalie CARRASCO précise qu'il ne s'agit ni d'une formation obligatoire ni d'un dispositif exhaustif.

## IX. Recherche et Innovation

1. **Activité partenariale de recherche**
2. **Information sur la gestion mutualisée des installations scientifiques – Information**

*Ce point est reporté.*


## X. Questions diverses – Information

**Nathalie CARRASCO** indique que la question soulevée par Marc JACHYM relative à l'inscription à l'ordre du jour d'une réflexion sur la démarche numérique de l'École pourra être examinée lors d'une prochaine séance.

*En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12 heures 37.*

La présidente du conseil d'administration

Nathalie CARRASCO



Document rédigé par la société Ubiquis – Tél : 01 44 14 15 16  
– [www.ubiquis.com](http://www.ubiquis.com) – [infofrance@ubiquis.com](mailto:infofrance@ubiquis.com)